



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 mai 2012
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 10 mai 2012, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Damas, une des plus anciennes villes habitées en permanence dans le monde, a été secouée, le matin du 10 mai 2012, par deux explosions terroristes qui ont fait 55 morts et plus de 370 blessés, dont certains grièvement, et détruit les propriétés et les biens de civils innocents, ainsi que des bâtiments administratifs. Outre la capitale, Alep et d'autres villes syriennes ont connu ces dernières semaines des explosions qui ont fait des dizaines de morts.

Ces crimes qui vont croissant font partie d'un assaut monté contre la Syrie par des organisations financées et armées par des factions qui non seulement appuient les terroristes mais les incitent à perpétuer ces actes, encouragés en cela par des médias qui les justifient.

Depuis le début des événements, la Syrie maintient que ceux qui commettent des actes terroristes, les soutiennent et les financent, ne recherchent ni la prospérité du peuple syrien ni la refonte du système. Chaque réforme introduite par le Gouvernement – adoption d'une nouvelle constitution, tenue d'élections législatives multipartites – suscite une nouvelle vague de terreur, avec son cortège de morts et de destructions.

Ces derniers actes, qui ont entraîné la mort de civils et la destruction d'institutions publiques et privées, ainsi que les attaques systématiques menées contre les forces de l'ordre se sont produits après que la Syrie a accepté le plan de l'Envoyé spécial de l'Organisation des Nations Unies en Syrie, Kofi Annan, et manifesté sa volonté de l'appliquer. Les groupes terroristes armés ne se contentent pas de violer les dispositions du plan Annan et l'accord préliminaire; le 9 mai 2012, ils s'en sont pris au convoi du Chef de la mission d'observation et à son escorte, qui se rendaient dans la province de Deraa pour s'acquitter de leur mission. Les groupes terroristes n'ont pas nié avoir commis ces crimes; au contraire, leurs chefs ont assuré à divers niveaux qu'ils continueraient d'en perpétrer, étant résolus à violer les dispositions du plan et à en faire porter la responsabilité au Gouvernement syrien, pour encourager la terreur, torpiller la mission de l'Envoyé spécial et continuer de faire couler du sang syrien.

Notre gouvernement espère que le Conseil de sécurité s'acquittera des responsabilités qui lui incombent en matière de lutte contre le terrorisme et déjouera les tentatives des États qui l'encouragent et y incitent. L'arraisonnement par l'armée



libanaise du navire *Loutfallah 2* prouve que la Libye et la Turquie coopèrent avec d'autres États pour faire parvenir à des groupes terroristes des armes qui sèment la mort et la destruction.

La semaine dernière, sous la présidence azerbaïdjanaise, le Conseil a publié une déclaration sur la lutte contre le terrorisme dans laquelle il a souligné la nécessité pour la communauté internationale de se mobiliser en vue de faire front au terrorisme et de le combattre. Les résolutions et les déclarations du Président du Conseil ne doivent pas rester lettre morte. La République arabe syrienne rappelle la nécessité pour cet organe de prendre des mesures contre les États, les factions et les médias qui appuient et encouragent le terrorisme, et se déclare disposée à coopérer totalement avec la mission d'observation de l'ONU pour déterminer quelles sont les factions qui encouragent la terreur et la violence et recourent à tous les moyens pour saborder le plan de l'Envoyé spécial Annan.

Les groupes armés, les organisations et les États qui les soutiennent n'ont pas avalisé le plan Annan, qu'ils violent à raison de dizaines de violations par jour. Ils ont tué plus de 300 agents des forces de l'ordre depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 12 avril 2012, et montré qu'ils n'avaient aucune velléité d'appliquer le plan, les deux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ou l'accord préliminaire conclu entre l'ONU et la République arabe syrienne. Notre pays continuera néanmoins d'apporter son plein soutien à la mission d'observation pour lui permettre de mener à bien sa tâche.

Enfin, le Gouvernement syrien tient à souligner que malgré ces actes dévastateurs, il continuera de lutter contre le terrorisme, de défendre son peuple et sa souveraineté nationale et de maintenir la sécurité et la stabilité dans le pays.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire diffuser d'urgence le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Bashar **Ja'afari**